

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 25 (1995)
Heft: 10

Artikel: Emilie Lieberherr : le courage au féminin
Autor: Hug, Charlotte / Lieberherr, Emilie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Emilie Lieberherr:

Elle compte parmi les femmes les plus connues de notre pays. Elle est en principe à la retraite depuis l'an dernier, mais son engagement pour les causes qu'elle a toujours défendues ne faiblit aucunement. Elle préside, par exemple, l'Association suisse des seniors et des retraités et collabore à diverses associations et fondations pour les question sociales.

Bien évidemment, elle suit avec un intérêt non dissimulé l'évolution de la politique en matière de drogue. La libéralisation que celle-ci est en train de connaître la récompense, si l'on peut dire, des durs instants qu'elle traversa au moment où une grande partie des Zurichois et d'autres Confédérés auraient préféré voir la répression régler ce douloureux problème.

Née à Erstfeld en 1924, Emilie Lieberherr, dont le père était chemi-

not, une fois nantie de son diplôme de commerce, étudie les sciences économiques à l'Université de Berne. Elle finance ses études en donnant des cours à l'Ecole des vendeuses de Berne et aux Cours commerciaux de Lyss.

Voulant voir et ressentir comment vit un immigrant – lorsqu'elle en parle aujourd'hui, ses yeux brillent de cet enthousiasme latin hérité indiscutablement de sa mère italienne – elle part pour les Etats-Unis avec

un visa d'immigrant et travaille pendant deux ans et demie dans une banque. Entre autres expériences, elle y découvre le pouvoir des consommateurs.

De retour en Suisse, elle met ses connaissances en pratique, en fondant le Forum des consommatrices et le journal qui confirmera leur succès «Prüf mits». «Un journal sans publicité, se plaît-elle aujourd'hui à souligner. C'est ce qui nous a assuré notre indépendance! Les seniors devraient avoir un organe de ce genre pour défendre leurs intérêts...»

Une femme de cœur

Elue en 1970 conseillère municipale, elle prend la tête du Service social de Zurich. Mais auparavant, elle mène bravement le combat de la cause féminine, à commencer par ce



Emilie Lieberherr, l'image du courage

Photo Christine Seiler

le courage au féminin

fameux droit de vote qu'il nous faut si patiemment attendre!

Le même tempérament, la même fougue la servent merveilleusement à la Direction sociale. Ils sont nombreux, ceux qui ont profité de sa ténacité et de sa générosité foncière.

Des lieux de rencontre pour les aînés et les jeunes ont ainsi vu le jour, des crèches, des centres de consultation se sont adaptés à des structures familiales et sociales en mutation, les places se sont multipliées dans les homes pour personnes âgées. Des chômeurs ont retrouvé une occupation dans le cadre de programmes spéciaux et des sans-logis ont pu avoir un toit sur leur tête. Bref, ces 24 années passées dans le secteur social portent la marque d'une femme de tête et de cœur, qui n'a jamais baissé les bras.

Pionnière dans l'âme

Conseillère aux Etats entre 1978 et 1983, Emilie Lieberherr préfère renoncer à son siège de Berne pour se vouer précisément à la vie sociale de Zurich, une activité exigeante, qui lui assure l'admiration de ceux qu'elle défend, mais lui amène aussi critiques et frustrations. N'étant plus membre du parti socialiste depuis quelques années, elle avoue maintenant ne plus avoir envie d'appartenir à un parti politique.

Emilie Lieberherr a toujours su et pu être sur le devant de la scène politique: alors que les femmes n'ont pas encore accès à la participation aux affaires politiques sur le plan national, elle est la première femme à entrer dans un conseil municipal.

En 1976, elle est la première présidente de la commission fédérale pour les questions féminines. Et elle est encore la première femme à entrer au Conseil des Etats. Si ses relations avec le parti socialiste avaient été meilleures, peut-être serait-elle même devenue la première Conseillère fédérale...

Toujours aussi jeune de cœur et d'esprit, elle aimerait, si elle pouvait

recommencer à zéro, partir à l'étranger et y faire, de pays en pays, l'apprentissage de la vie. Il n'y a qu'à l'observer, au cours de la conversation, les mains en mouvement pour souligner les idées qui lui sont

chères, le regard vif et la bouche rieuse, pour se convaincre que cet apprentissage-là, elle l'a aussi bien réussi que le reste.

Charlotte Hug

Pas de parti des aînés

Emilie Lieberherr a hésité à présenter sa candidature pour le Conseil national. Celle que d'aucuns appellent affectueusement «Mère Courage» y a finalement renoncé. Mais elle sait fort bien quels sont les problèmes et les besoins des personnes âgées. En voici quelques-uns:

* Notre Parlement compte un grand nombre de représentants d'organisations et de partis, mais nous n'avons pas de parti défendant uniquement les intérêts spécifiques des personnes âgées. Naturellement, avant chaque élection, les programmes et les déclarations des candidats donnent le sentiment que les seniors sont bien représentés et leurs intérêts bien défendus. D'autant plus que l'on sait combien ils prennent au sérieux leur devoir de citoyens. Mais, les élections passées, les personnes âgées sont laissées pour compte.

* Or, notre pays compte environ 1,2 million de personnes touchant une rente AVS, autrement dit, pratiquement un sixième de la population. Mais les problèmes découlant du vieillissement se manifestent souvent bien avant. A partir de la cinquantaine, nombre de personnes – surtout des femmes – connaissent des difficultés économiques, suite à des restructurations d'entreprises ou des compressions de budget. J'estime qu'il y a au moins en Suisse deux millions d'habitants qui ont

actuellement des intérêts spécifiques à défendre en relation avec leur âge.

* On devient de plus en plus vieux et l'on est rejeté du monde du travail et de la vie active toujours plus tôt. Il ne s'agit donc plus de s'occuper uniquement des questions d'assurances sociales, d'assurances maladies et d'AVS, mais se pencher sur d'autres secteurs. Prenons par exemple les impôts. Je reçois actuellement des lettres s'indignant que les rentes AVS, depuis cette année, sont imposées à 100% alors que, jusqu'à présent, elles l'étaient à raison de 80%. Cette disposition a été adoptée sans discussion au Parlement et l'on parle déjà d'imposer aussi à 100% le deuxième pilier.

* Les personnes âgées n'ont rien à gagner à être gentilles, à tout accepter, disons, par tradition. Elles doivent s'organiser entre elles pour se faire entendre. Les Suisses romands nous montrent d'ailleurs ici le bon exemple! Pourquoi ne descendraient-elles pas dans la rue, le cas échéant? On peut demander aux enfants d'être braves, pas aux aînés?

Propos recueillis par Charlotte Hug